



AIDE AUX FAMILLES 2026-2027

Modalités d'attribution de l'aide aux familles :

- être un(e) jeune Esvrien(ne) âgé(e) jusqu'à 18 ans dans l'année civile inscrit à une activité culturelle ou sportive ;
- activité ayant un coût de formation annuelle égal ou supérieur à 120 € - **hors coût d'équipement** ;
- Aide forfaitaire - **déduction faite à l'inscription** - à raison de 42,00 € par enfant et par activité **dans la limite maximum de 2 inscriptions par enfant.**

Identité de l'association :

Cachet et signature

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

à renvoyer complétée et signée à la mairie **impérativement le 30 octobre au plus tard par l'association**

Représentant légal : Nom :



Prénom :



Adresse :

Nombre d'enfants à charge :

Nom de l'enfant 1 seul nom par fiche	Prénom de l'enfant	Date de naissance	Nature de l'activité	Coût de l'activité	Aide aux familles	Montant aide Passeport loisirs	Montant aide Comité d'entreprise	Montant régulé par la famille
					42,00 €			
					42,00 €			

Date et **signature OBLIGATOIRE**